

Assemblée Générale de Compagnie Plastic Omnium SE du 23 avril 2020

Décision du Conseil d'Administration de réduire le dividende proposé de 34%

Conscient de ses responsabilités envers l'ensemble de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE s'est réuni par conférence téléphonique le 31 mars 2020 et a décidé à l'unanimité de réduire le dividende proposé pour l'année 2019 à 0,49 euro par action, contre 0,74 euro initialement proposé, soit une baisse de 34%.

Comme mentionné dans le communiqué de presse du groupe publié le 24 mars 2020, Plastic Omnium reste confiant dans sa capacité à affronter la crise majeure liée à la pandémie de Covid-19. Il met en œuvre toutes les mesures permettant de protéger les 32 000 salariés du Groupe, d'assurer la continuité de ses activités en étroit lien avec ses clients et de préserver la solidité de sa structure financière.

Plastic Omnium a réalisé des tests de sensibilité sur sa trésorerie dans l'éventualité d'une pandémie qui se prolongerait. Ces simulations confirment que l'ensemble des mesures prises et la trésorerie importante mobilisable à court terme permettraient de faire face à l'arrêt total de production, au niveau mondial, pendant de nombreux mois, tout en honorant toutes les échéances de règlements.

Le dividende sera voté lors de l'Assemblée Générale de Compagnie Plastic Omnium SE qui se tiendra le 23 avril 2020. Il sera mis en paiement le 4 mai 2020.

Tenue de l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020 à huis clos et diffusée en direct Les actionnaires sont invités à voter par correspondance ou par internet

L'Assemblée Générale du 23 avril 2020 se tiendra à 17 heures de Paris, 1 allée Pierre Burelle à Levallois-Perret, hors la présence physique des actionnaires de Compagnie Plastic Omnium SE, conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19.

Dans ce contexte, Compagnie Plastic Omnium SE a pris les dispositions suivantes :

- L'Assemblée Générale Mixte sera retransmise en direct sur le site internet www.plasticomnium.com, à partir de 17h le 23 avril 2020. Le différé sera également disponible après cette Assemblée Générale.

- Les actionnaires du Groupe ont la possibilité de poser des questions en amont de l'Assemblée Générale, via l'adresse mail investor.relations@plasticomnium.com. Le Groupe répondra lors de l'Assemblée Générale à l'ensemble des questions posées préalablement par écrit.

- Les actionnaires peuvent exprimer leur vote, à compter du 7 avril 2020, par les deux moyens suivants :

- par correspondance⁽¹⁾ ou par procuration, via un formulaire de vote disponible sur le site internet www.plasticomnium.com ou en contactant l'établissement teneur de compte qui gère leurs titres (actionnaires au porteur) ;

- via la plateforme sécurisée Votaccess, accessible via le site Planetshares (<https://planetshares.bnpparibas.com>) pour les actionnaires au nominatif ou en se rapprochant de leur établissement teneur de compte titres pour les actionnaires au porteur.

Le service des Relations Actionnaires de Plastic Omnium est à la disposition de ses actionnaires pour toute question relative à cette organisation, aux différentes modalités de vote et à l'accès à la documentation, au numéro vert gratuit suivant : 0800 777 889 ou via l'adresse mail investor.relations@plasticomnium.com.

(1) En renvoyant le formulaire de vote à leur établissement teneur de compte ou à BNP Paribas Securities Services – CTS Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex